

**Province du Luxembourg  
Arrondissement de Virton  
Commune d'Etalle**

**Extrait du registre aux délibérations du  
Conseil communal**

**En séance du 23 décembre 2025**

**Présents :**

Mme Françoise Lequeux, Conseillère - Présidente;  
M. Henri Thiry, Bourgmestre;  
Mme Mélissa Hanus, M. Sébastien Peiffer, M. Jean-Luc Falmagne, M. Laurent Maillen, Échevins;  
Mme Fabienne Bricot, M. Augustin Vandekerkove, ~~Mme Audrey Mette~~, M. Joël Guillaume, Mme Constance Gillard, Mme Anne Abrassart, Mme Valérie Egon, M. Pierre Minet, ~~Mme Lieve Van Buggenhout~~, M. Michel Pirard, Conseillers;  
Mme Virginie Roelens, Présidente du CPAS;  
Mme Estelle Signorato, Directrice générale f.f.;

**Approbation du budget communal - Exercice 2026**

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;  
Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les articles L1122-23, L1122-26, L1122-30, et Première partie, livre III ;  
Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2007 portant le règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1315-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;  
Vu le projet de budget 2026 établi par le collège communal ;  
Vu le rapport favorable de la Commission visée à l'article 12 du Règlement général de la Comptabilité communale ;  
Attendu que le Collège veillera au respect des formalités de publication prescrites par l'article L1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;  
Attendu que le Collège veillera également, en application de l'article L1122-23, § 2, du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à la communication du présent budget, dans les cinq jours de son adoption, aux organisations syndicales représentatives ; ainsi qu'à l'organisation, sur demande desdites organisations syndicales et avant la transmission du présent budget aux autorités de tutelle, d'une séance d'information présentant et expliquant le présent budget ;  
Attendu la génération et l'envoi par l'outil eComptes du tableau des prévisions budgétaires pluriannuelles ;

Sur proposition du Collège communal;

Après en avoir délibéré;

Le Conseil communal,

*À l'unanimité (15 oui),*

**DÉCIDE :**

Article 1 : D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2026:

1. Tableau récapitulatif

	<b>Service ordinaire</b>	<b>Service extraordinaire</b>
Recettes exercice proprement dit	<b>12.192.978,95</b>	<b>10.617.783,18</b>
Dépenses exercice proprement dit	<b>11.792.977,37</b>	<b>13.246.550,00</b>
Boni / Mali exercice proprement dit	<b>400.001,58</b>	<b>-2.628.766,82</b>
Recettes exercices antérieurs	<b>386.423,09</b>	<b>48.000,00</b>
Dépenses exercices antérieurs	<b>18.783,47</b>	<b>1.217.950,00</b>
Prélèvements en recettes	<b>0,00</b>	<b>4.818.479,87</b>
Prélèvements en dépenses	<b>362.925,00</b>	<b>1.019.763,05</b>
Recettes globales	<b>12.579.402,04</b>	<b>15.484.263,05</b>
Dépenses globales	<b>12.174.685,84</b>	<b>15.484.263,05</b>
Boni / Mali global	<b>404.716,20</b>	<b>0,00</b>

2. Tableaux de synthèse (partie centrale)

• 2.1 Service ordinaire

<b>Budget précédent</b>	<b>Après la dernière MB</b>	<b>Adaptations en +</b>	<b>Adaptations en -</b>	<b>Total après adaptations</b>
Prévisions des recettes globales	14.609.945,89	0,00	62.925,00	14.547.020,89
Prévisions des dépenses globales	14.250.597,80	0,00	90.000,00	14.160.597,80
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	359.348,09			386.423,09

- 2.2 Service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière MB	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	12.976.904,24	0,00	3.761.400,00	9.215.504,24
Prévisions des dépenses globales	12.976.904,24	0,00	3.761.400,00	9.215.504,24
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00			0,00

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Montant des dotations budgétisées	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
C.P.A.S.	850.000,00	En cours d'instruction
Fabrique d'église d'Etalle	26.883,72	02/12/2025
Fabrique d'église de Buzenol	15.462,93	02/12/2025
Fabrique d'église de Chantemelle	9.970,32	02/12/2025
Fabrique d'église de Sainte-Marie/Semois	20.532,92	02/12/2025
Fabrique d'église de Vance	9.017,49	02/12/2025
Fabrique d'église de Villers/Semois	5.147,31	02/12/2025
Fabrique d'église de Fratin	18.552,73	En cours d'instruction
Zone de police	409.082,27	En cours d'instruction
Zone de secours	220.836,42	En cours d'instruction

4. Budget participatif : non

Article 2 : De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au Receveur régional.

En séance date que dessus.  
Par le Conseil communal :

La Directrice générale f.f.,  
(s) ESTELLE SIGNORATO

Le Bourgmestre,  
(s) H. THIRY

Pour expédition conforme :

La Directrice générale f.f.,



E. Signorato



Le Bourgmestre,



H. Thiry